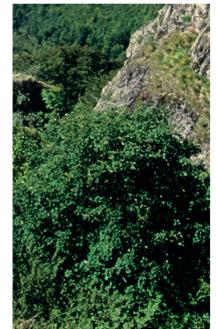




# LES RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES, une opportunité pour vos territoires



# ÉDITO

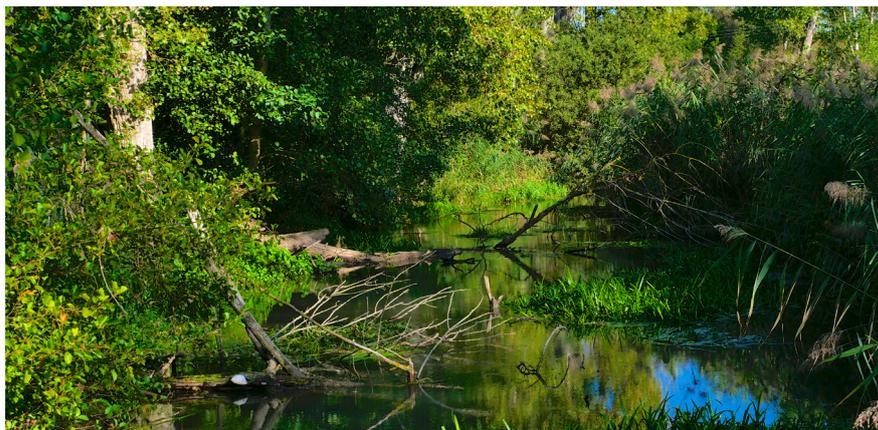


© Christine Ledroit-Perrin

Les paysages du Grand Est dessinent une région aux multiples facettes, chargée d'histoire, alternant plaines et montagnes, marais et pelouses, forêts et rivières. C'est une véritable richesse pour nos territoires aujourd'hui menacés. D'innombrables milieux et espèces rares, sensibles mais aussi communes disparaissent chaque année sur nos territoires. C'est pourquoi il est important, pour nous, nos enfants et nos petits-enfants, de préserver notre patrimoine naturel. Les Réserves Naturelles Régionales nous permettent d'agir concrètement sur la préservation, la gestion durable de ce patrimoine dans une approche concertée et constituent un lieu de sensibilisation privilégié. Dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité et avec l'appui du programme européen LIFE Biodiv'Est, nous affichons l'ambition de créer 10 nouvelles réserves à l'horizon 2030. Pour soutenir cette ambition forte, nous devons collectivement nous engager. Venez rejoindre le réseau des Réserves Naturelles Régionales !

**Jean ROTTNER**

Président de la Région Grand Est



## LIFE Biodiv'Est

**LIFE Biodiv'Est** est un programme ambitieux qui renforce la Stratégie Régionale pour la Biodiversité. Avec un investissement important sur 10 ans, la Région Grand Est développe des actions concrètes en faveur de la biodiversité sur tout le territoire.

**Créer 10 nouvelles Réserves Naturelles Régionales d'ici 2030** est l'un des objectifs du projet.

**LIFE Biodiv'Est** est soutenu par la Commission Européenne et l'ensemble de ses partenaires :



27 Réserves Naturelles Régionales dans tout le Grand Est : des marais, des forêts, des pelouses, des étangs...

## Rejoignez-les !

### ➤ Qu'est-ce qu'une Réserve Naturelle Régionale ?

Reconnue pour sa nature et/ou sa géologie exceptionnelle, c'est un espace préservé par une gestion et une réglementation adaptées respectant le contexte local.

“ Parce que c'est un milieu exceptionnel, il fallait le protéger et je suis content qu'il soit devenu une Réserve Naturelle Régionale

François Trombini, ancien maire de Téterchen.  
RNR de la zone humide du moulin de Velving et Téterchen

”

### ➤ Quels sont les avantages d'une réserve ?

- Préserver le patrimoine naturel et les paysages.
- Maintenir les services rendus par la nature : bien-être physique et mental, rafraîchissement en période de canicule, épuration et stockage d'eau et de carbone...
- Faire respecter la quiétude des lieux et limiter les pollutions et les comportements abusifs.
- Soutenir des agricultures et sylvicultures durables.
- Soutenir une démocratie de proximité par l'échange d'idées.
- Valoriser le cadre de vie : randonnée, animations pédagogiques, recherche scientifique...
- Bénéficier d'un appui technique local lors d'ambitieux projets de territoire.

### ➤ Comment créer une réserve ?

La demande de classement d'un site en Réserve Naturelle Régionale peut relever de ses propriétaires ou de ses gestionnaires, qu'ils soient publics ou privés. La Région peut également en prendre l'initiative avec leur accord. Si le projet répond aux critères établis, la Région engage la procédure de classement sur la base du dossier transmis.

### ➤ Quelles sont les conditions pour que le projet soit retenu ?

#### • Un site à haute valeur environnementale

La création d'une Réserve Naturelle Régionale doit permettre de préserver un site naturel et son fonctionnement écologique, ainsi que de contenir voire supprimer les menaces pouvant l'affecter. Une étude scientifique doit donc témoigner de l'intérêt de son classement en réserve naturelle (espèces ou habitats remarquables, surface suffisante, connexions écologiques...).

#### • Un projet de territoire

Le projet doit s'insérer dans une dynamique locale, avec des collectivités engagées, la présence d'une structure d'animation ainsi que des possibilités de valorisation et d'ouverture aux habitants. Loin d'être une mise sous cloche, une réserve naturelle permet aux citoyens de réapprendre à vivre avec leur territoire.

#### • Un besoin de protection et de gestion

Les bénéfices apportés par le classement en réserves doivent être explicités, par exemple en termes de réduction des menaces pesant sur le site et pouvant l'affecter : fréquentation excessive, urbanisation, pollution, espèces exotiques envahissantes...

## ➤ Comment fonctionne une Réserve ?

Fruit d'une concertation préalable et spécifique, chaque Réserve Naturelle Régionale applique une réglementation liée aux pratiques susceptibles de porter atteinte à la nature et à la géologie : circulation des véhicules motorisés, divagation des animaux domestiques, chasse et la pêche, activités agricoles et forestières, activités sportives... Les agents commissionnés pour la police de la nature sont chargés de faire respecter cette réglementation en privilégiant l'information et la sensibilisation du public.

### Pour quelle durée ?

De préférence illimitée, elle peut être adaptée si nécessaire.

### Peut-on modifier le périmètre ou la réglementation ?

Oui, la procédure est la même que pour le classement initial.

### Gestionnaire(s)

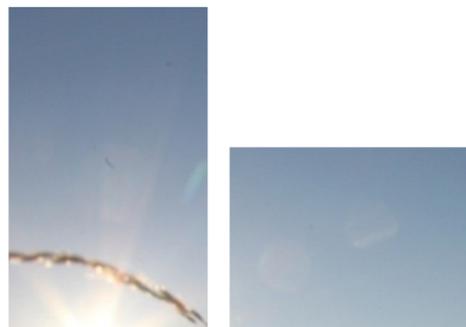
Commune, association ou encore établissement public, ils sont désignés par le Président de la Région et recrutent un conservateur en charge de la gestion de la réserve.

### Comité consultatif

Composé des propriétaires, usagers, collectivités et services de l'Etat, il a pour mission de suivre la mise en œuvre de la gestion de la réserve naturelle avec une gouvernance collective.

### Plan de gestion

Défini en concertation avec les acteurs locaux et validé par des experts scientifiques, ce document fixe pour 10 ans les objectifs de gestion et de conservation de la nature, de connaissance et d'accueil du public. Il définit les actions nécessaires pour les atteindre : travaux de restauration, études scientifiques, sensibilisation des scolaires et du grand public, création d'infrastructures et outils pédagogiques...



Direction de l'Eau, de la Biodiversité et du Climat  
Service Biodiversité/Pôle Espaces remarquables  
rnr@grandest.fr

[biodiversite.grandest.fr](http://biodiversite.grandest.fr)

